Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LA SEMAINE DE BONTÉ

Tous les ans, une semain. est plus particulièrement consacrée à la bienfaisance et à la charité, sous le nom de semaine de bonté. Ce nom n'a pas manqué d'exciter la verve des humoristes qui ont vu là une huitaine de trêve dans nos relations inamicales ou même hostiles. C'est là un thème facile qui, malheureusement, pêche à la base.

La semaine de bonté n'est pas une période pendant laquelle il faut être bons et donner l'exemple de la bonté, ce serait un peu enfantin, non le but de cette semaine c'est de secourir un peu l'apathie générale, c'est d'attirer votre attention sur le fait qu'il existe par le monde des misères à soulager, et que vous pouvez contribuer pour une part, si modeste soit-elle, à ce soulagement.

Le but de la semaine de bonté est donc surtout de vous faire réfléchir, de vous tirer de vos préoccupations ordinaires, pour vous amener à participer à une œuvre bienfaisante. Mais tout ceci reste bien un peu platonique si cet élan ne se traduit pas par des résultats concrets.

A Paris, un Comité mit en action divers moyens pour recueillir des souscriptions et des dons, et cette initiative connut depuis 1929 une fortune grandissante.

Le but de cette manifestation philanthropique est d'ailleurs un peu spécial : il s'agit de soulager d'une façon permanente des gens accablés et sur le point de plonger définitivement dans la misère. Comme le dit une brochure de propagande « il ne faut souvent à une barque échouée qu'un coup d'épaule pour la remettre à flots » et c'est ce coup d'épaule que vient donner le Comité de la semaine de bonté.

Des cas intéressants sont signalés, publiés dans la Presse, et avec l'argent, les dons recueillis on vient en aide aux détresses ainsi présentées d'une façon permanente.

Cette œuvre fit tache d'huile dans le pays et des comités se constituèrent en province. Voici que notre région va connaître l'action bienfaisante d'une semblable institution puisqu'un Comité régional s'est constitué à Tourcoing où il a son siège 29 bis, rue du Dragon.

Nous verrons comment il compte travailler et, grâce à votre appoint, lutter un peu contre la détresse.

HALLE FLIPO, LOTERIE NATIONALE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

CELLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Les anciens sous-officiers français ont tenu leur assemblée, dimanche, à 11 h., à la brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, sous la présidence de M. Louis Deschamps, entouré de MM. Goethals et Hus, vice-présidents, et les membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Deschamps remercie les membres présents et présente les excuses du président d'honneur, M. Jules D'Halluin. Il rappelle le succès de la fête du 3 février, qui se déroula au Colisée, sous la présidence d'honneur de M. et Mme D'Halluin ; il remercie la commission des fêtes de l'organisation impeccable.

Le président adresse ensuite un souvenir ému à la mémoire des membres décédés, MM. Leclercq, Devernay, Desmettre, Desquennes et D'Héronval. Evoquant les sanglants événements du 6 février, à Paris, il invite les sociétaires à garder pieusement le souvenir de leurs camarades anciens combattants tombés sous les balles françaises et formule le vœu que tous les Français s'unissent dans un même amour de leur pays, afin que la paix, si chèrement acquise, règne à l'intérieur comme à l'extérieur.

M. Deschamps s'associe ensuite de tout cœur au deuil qui a frappé la nation amie, puis il commente le récent scandale mutualiste de Lille.

LE SCANDALE DE LILLE

Le président traduit l'émotion et l'indignation qu'ont soulevées chez les sociétaires les résultats de l'enquête menée à l'Union départementale des sociétés de secours mutuels ; il stigmatise les agissements réprouvables des dirigeants de l'Union départementale et ceux de G. Petit notamment. M. Deschamps oppose les sentiments généreux des vrais mutualistes à ceux qui ont guidé les dirigeants de l'U.D. dans leurs actes. Il espère que la lumière, toute la lumière, sera faite sur cette affaire et que des sanctions, — indispensables, dit-il, — seront prises contre les coupables.

M. Vercruysse donne ensuite lecture des rapports moral et financier.

M. Goethals apporte l'avis de la commission de contrôle ; le capital atteint la somme de 503.080 fr., en augmentation de 25.890 fr. sur l'année précédente. Il a distribué 2.050 fr. de primes naissances ; 8.840 fr. d'allocations maladies ; 2.000 fr. d'indemnités aux décès ; 10.865 fr. de retraites. La tâche accomplie par le trésorier mérite les félicitations de l'assemblée, et M. Goethals le souligne.

Après lecture du rapport de la commission de la caisse des orphelins, il est procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration. MM. Louis Deschamps, L. Hus, J. Lepers, Houzet, Tiberghien et Desbarbieux sont réélus.

M. Deschamps se fait l'interprète des membres réélus pour remercier l'assemblée de ses marques de confiance, et la réunion se termine par une tombola.

CELLE DES PRÉVOYANTS ET DU COMMERCE

Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens ont tenu leur assemblée générale, dimanche, à 10 h., salle des ventes de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Gustave Delescluse, entouré de MM. Joseph Wibaux, vice-président ; Lepoutre, trésorier ; Formant, secrétaire ; Thieffry, Beaucarne, Leplat et A. Lepoutre, administrateurs.

En lever de séance, le président remercie l'assistance et fait observer une minute de silence en mémoire des présidents décédés, MM. Ed. Duquenne et J. Goethals.

Lecture est ensuite faite du procès-verbal de la dernière réunion, puis M. Delescluse commente la situation financière de la société. L'actif social prévoyant se chiffre à 1.273.201 fr. 45 et l'actif social protection familiale atteint 80.913 fr. 25, soit un actif social total de 1.354.114 fr. 75. Pour l'année 1934, la société comptera 556 retraités et, au cours de l'année 1933, il a été payé pour 68.644 fr. 25 de retraites. Dans les dépenses figure une somme de 1.000 fr. votée comme subvention au monument Eug. Motte.

M. Lepoutre détaille ensuite la situation financière ; les dépenses atteignent 129.829 fr. et les recettes se chiffrent à 119.761 fr. 36 ; l'avoir en caisse est de 27.319 fr. 48.

Après l'admission de nouveaux membres et de nouveaux pensionnés, l'assemblée fixe la quotité de la pension à 150 francs.

M. Delescluse soumet ensuite un projet de fusion de la Société des Prévoyants avec les groupements de S.S.M. Saint-Henri et Saint-Honoré ; il commente toutes les raisons favorables à cette fusion, et l'assistance donne son approbation.

Le groupement fêtera, cette année, son 40e anniversaire. Le président donne un aperçu du programme élaboré pour célébrer cet anniversaire et la réunion se termine par une tombola.

CELLE DU SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES

L'assemblée générale s'est tenue dimanche au café Verstraete, rue de Lannoy.

La réunion est ouverte à 10 h. 30, par M. Marcel CHARLES, président de la Fédération des Petits Propriétaires de la Région du Nord, ayant à ses côtés MM. Broux, Chapelet, Hemmerich, Landshère, Vanderplanque, Van Langhenove, membres du Comité Central.

Le président indique en quelques mots les buts et le programme du groupement, faisant ressortir que la devise du groupement étant « Défense de la Famille dans la Petite Propriété » renferme dans cette seule phrase toute son action. Il affirme que la cellule sociale n'est pas l'individu, mais la famille qui, elle seule, peut assurer la continuité de la race. Mais, à cette cellule, il faut un abri. Cet abri c'est la maison qui sera la base sur laquelle seront édifiés les lois futures tendant au progrès moral et social. Il rappelle que le groupement est une union pour la défense des intérêts de ses membres mais non pas un syndicat d'attaque. Après avoir remercié tous ceux qui, journellement, collaborent à la bonne marche du groupement, il passe la parole au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Ce rapport, très détaillé est adopté à l'unanimité. Puis, suivant l'ordre du jour le président expose les buts et le programme de la Fédération qui sont en même temps ceux du Syndicat. Dans un long exposé, il donne le processus des lois sur les H. B. M., favorisant aux classes laborieuses l'accessions à la petite propriété et il s'élève contre ceux qui ont profité de l'ignorance des petites gens en matière de construction et des lois qui les régissent pour en retirer des bénéfices peu en rapport avec le caractères philanthropique dont ils se réclamaient. Il énumère ces vœux qui sont soumis à nos parlementaires et aussi à tous ceux qui véritables philantropes ont compris que la petite propriété devait être défendue. C'est sur cette petite propriété que va demain s'édifier le patrimoine national.

Le trésorier donne le rapport financier de la société, ce rapport très détaillé est approuvé par tous les présents. M. Broux lui succède et, suivant son habitude, dans un langage d'une clarté particulière, il donne le compte rendu de la marche toujours ascendante du Syndicat. Il passe en revue les concours obtenus et aussi les résultats acquis, il ne peut s'empêcher de signaler aux membres le bon accord existant entre la Société de Crédit Immobilier de l'Arrondissement de Lille et le Syndicat qui a su forcer la sympathie de tous ceux à qui il s'est adressé. Il dit aussi que devant l'augmentation continuelle des effectifs du Syndicat, une réorganisation nouvelle est obligatoire et il en définit les grandes lignes.

Le secrétaire recueille l'approbation générale ce qui indique une collaboration de tous.

Profitant de la présence de M. le directeur du Crédit Immobilier et d'un administrateur de cette société, le président demande à M. Catteaux de vouloir bien dire quelques mots. Spontanément M. Catteaux accepte et dit que le Crédit Immobilier est en complète unité d'action avec le Syndicat et qu'il donne on accord pour marcher la main dans la main avec le groupement pour la défense de la petite propriété.

M. Delcambre, architecte, en une causerie très documentée, sut donner des indications précieuses sur le choix des matériaux entrant dans la construction d'une maison.

Me Brochen, dans une causerie humoristique, précisa les droits des petits propriétaires et aussi leurs obligations. Il traite de la question des trottoirs et avec finesse donna lecture des décrets pris en l'an de grace 1722, par MM. les Prévots et Baillis de Lille sur cette quetion : La responsabilité des propriétaires étant ainsi établie, il définit aussi celle des municipalités. L'assemblée suivit avec beaucoup d'-intérêt ces explications pleines d'esprit et aussi de documentation parfaite.

Le président mis aux voix la candidature de MM. Bourgeois Jean, Casterman, Marit, Vanderplanque, Derous, qui furent nommés à l'unanimité membres du Comité ; puis une modification aux statuts.

La réunion fut levée à 13 heures.

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au Protoxyde d'Azote par le « NOVOL » Clinique Dentaire MOUSSALLI 93, rue du Collège, 93 — ROUBAIX

ENCORE UN EXPLOIT DE BARBOUILLEURS

Bien entendu, c'est toujours la nuit que les chevaliers du pinceau enduit de goudron, poursuivent leur œuvre de vengeance. Cette façon d'agir n'est pas très propre mais, n'empêche que, pareils faits délictueux se représentent trop souvent. C'est ainsi, qu'au cours de la nuit de samedi à dimanche, des badigeonneurs ont signalé leur passage, rue du Collège en faisant sur la façade de l'immeuble occupé au numéro 93 de ladite rue par M. Moussali, chirurgien-dentiste, des inscriptions calomnieuses.

Sous les fenêtres du rez-de-chaussée, quelques mots ont été gravés dans la pierre et, non satisfaits de leur exploit, les noctambules poussèrent la hardiesse jusqu'à enduire de goudron les volets ainsi que la plaque en cuivre placée sur la porte d'entrée.

Une plainte en bonne et due forme a été déposée entre les mains de M. Denelle, commissaire de permanence, qui a ouvert une enquête. Le service de la Sûreté a été chargé d'effectuer des recherches afin de découvrir le ou les auteurs de cet acte de vandalisme. Une piste est actuellement suivie et nous croyons pouvoir affirmer que les coupables ne tarderont pas à être connus. On peut même certifier qu'il s'agit d'une basse vengeance.

Roubaix - Paris - Roubaix

Voir en Journée Sportive les succès de TERROT. Agent à Roubaix : BERTRAND, 15 bis, Rue du Ouré

L'EXPOSITION ANNUELLE DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LA VIGNE DES RUES DE L'ÉPEULE ET DE L'ALOUETTE

Favorisées par un temps superbe et par une température printanière, ces deux expositions remportèrent un succès très mérité et, en cette circonstance, nous nous permettons d'adresser une note tout à fait spéciale aux commerçants de ces deux quartiers populeux qui ne ménagent pas leurs instants pour donner entière satisfaction à leur clientèle. Devons-nous vanter les qualités de ces derniers ? Il nous parait inutile de dire que leur bon esprit d'à-propos et leur âme de vrais commerçants leur commande de faire toujours mieux, tout en réservant d'agréables surprises aux acheteurs qui peuvent être persuadés qu'en achetant il font toujours une excellente opération.

Des prix abordables sont mis à votre portée pour acquérir tout ce dont vous avez besoin.

Visitez les superbes expositions des commerçants des rues de l'Epeule et de l'Alouette, ainsi que celle de la rue de la Vigne, vous en serez enchanté.

Le Cinquantenaire de la Nationalisation du Conservatoire de Musique de Roubaix

Les fêtes organisées pour célébrer le 50e anniversaire de la nationalisation du Conservatoire de musique ont débuté, samedi, à 18 h., par un exercice public d'élèves qui fut donné salle Pierre Destombes, devant un nombreux public.

Cette audition a pleinement permis aux amateurs d'apprécier la qualité de l'enseignement donné dans cet établissement.

On a surtout goûté la sonate pour piano et violon de Debusy, exécutée avec brio par MM. Lerouge, 1er prix de violon, et Carlier, 2e prix de piano.

Le groupe des personnalités à l'issue de la réception à l'Hôtel de Ville.

La classe d'art dramatique dirigée par M. Bonnehon, interpréta avec goût un acte de Jean Aubry, « Le marchand de sable qui passe », avec la musique de scène d'Albert Roussel, exécutée par l'orchestre des professeurs du Conservatoire sous la direction de M. Francis Bousquet.

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Hier dimanche, à 11 h. 30, eut lieu la réception officielle, à l'Hôtel de Ville, des membres du Conservatoire de musique. Cette réunion intime était présidée par M. J. Lebas, député-maire de Roubaix, entouré de MM. Debrabandère, Verbeurght et Sory, adjoints au maire ; Duhamel, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Lebrun, directeur des travaux ; Dubolpaire, chef du bureau des écoles ; Lestienne, archiviste, etc... Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué MM. Bonneville, conseilleré de Préfecture, remplaçant M. le Préfet du Nord ; André Bloch, inspecteur de l'enseignement de la musique ; Bousquet, directur du Conservatoire de Roubaix ; Huisman, directeur général des Beaux-Arts ; Isoré, Jean Selle, Etienne Deroubaix, Victor Valentin, Paul Motte, Alfred Lerouge, Maurice Dubrulle, membres du Conseil de surveillance du Conservatoire de musique de Roubaix, auxquels s'étaient joints tous les professeurs de cet établissement d'enseignement musical.

Prenant la parole, M. Francis **Bousquet** présenta M. Huisman qui a bien voulu assister à cette fête.

Lui succédant, M. **Lebas**, au nom de l'Administration municipale, se déclara heureux de recevoir cette imposante délégation et remercia infiniment M. Huisman d'avoir bien voulu répondre à l'invitation qui lui avait été faite pour célébrer le cinquantenaire de la nationalisation du Conservatoire de musique de Roubaix. Il profita de l'occasion pour rappeler la marche ascendante et progressive suivie par le Conservatoire qui n'a plus rieen de commun avec la « vieill école de musique ».

M. le maire rappela le souvenir de M. Delannoy qui fut à l'origine de la renommée du Conservatoire, et dont la succession fut prise par M. Broutin. Vinrent ensuite MM. Cossul et Bousquet, directeur actuel. Le dernier contribua pour une grande part au développement et au progrès de l'art musical à Roubaix. L'orateur affirma que l'Administration ne restait pas insensible devant de tels dévouements et qu'en toutes circonstances, on pouvait faire appel à son concours. Ses remerciements vont, tout d'abord, à M. Bousquet, ainsi qu'aux professeurs et enfin aux membres de la Commission de surveillance qui, tous, avec dévouement, collaborent pour assurer le développement et donner de l'ampleur au Conservatoire de musique.

M. Lebas demanda à M. Huisman d'être son interprète près de M. le ministre de l'Instruction publique pour que des subsides importants soient accordés pour aider à faire face aux lourdes charges que l'Administration doit supporter pour maintenir le renom du Conservatoire de Musique de Roubaix. Il espère que son appel sera entendu et il termina en levant la coupe traditionnelle au développement de l'enseignement musical à Roubaix et au succès du Conservatoire.

M. **Huisman** remercia M. le maire pour ses paroles aimables et se déclara heureux d'assister à une aussi belle manifestation. Il adressa ensuite ses éloges aux directeurs du Conservatoire qui, par amour de l'art musical et avec un souci désintéressé, ont toujours suivi le même idéal. Il déclara que, malgré les « temps durs », l'Etat était disposé à faire le maximum pour permettre de continuer l'œuvre de développement de l'art musical. Il leva son verre aux succès toujours plus grands du Conservatoire de Musique de Roubaix ainsi qu'au succès de la fête du cinquantenaire de la nationalisation de cet établissement d'enseignement.

A 13 h., tout le monde se trouvait réuni dans les salons du Cercle de l'Industrie, Grande Rue, pour assister au banquet dont les invitations furent parcimonieusement accordées. Au cours de ces agapes, MM. Bousquet, Huisman, Lebas, Niverd et Seutin prirent successivement la parole pour rappeler le développement de la musique à Roubaix et l'évolution toujours plus grande du Conservatoire de musique.

Un concert des mieux réussis, qui se déroula dans la salle Pierre Destombes, rue de Soubise, clôtura cette série de manifestations.

RÉUNION GÉNÉRALE DES AMICALES LAIQUES

La réunion générale semestrielle de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix a eu lieu hier dimanche 25 mars, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Duburcq, président général de la Fédération, entouré de MM. Robert, président administratif ; Lejeune, Scouflaire, vice-présidents; Mlles Douay, Vanolbecke, vice-présidentes ; Cauchy, trésorière générale ; Grégoire, trésorier adjoint ; MM. Campens, directeur des Colonies, Buissart, secrétaire général.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, celui-ci est adpoté à l'unanimité.

M. Buissart, donne lecture du rapport moral, il fait ressortir le bon fonctionnement des différents groupements, Education Physique, danses rythmiques, bibliothèque, mutuelle d'adultes, l'assemblée salue son brillant exposé par de longues acclamations. e

Mlle Cauchy, donne lecture de la situation financière pour l'exercice écoulé et des prévisions pour 1934, adopté à l'unanimité.

M. Jorion, au nom de la Commission d'apurement des comptes adresse ses félicitations au bureau pour la bonne gestion de la Caisse Fédérale et à la trésorière et au trésorier adjoint pour la bonne tenue des livres.

M. Doyennette fait l'exposé de la marche des sections féminine et masculine, il énumère les différentes sorties et les succès obtenus au cours de l'année 1933, principalement le Championnat du Nord de Basket-ball Féminin, il fait appel aux présidents et présidentes d'Amicale pour faire de la propagande pour les sections.

M. Lutz, donne lecture des différentes sorties de la Clique Scolaire pour l'année 1933 et fait ressortir les nombreux succès obtenus paticulièrement au concours des Tuileries en juin 1933, il fait ensuite l'exposé de la Situation financière de la section. M. Duburcq lui adresse ses félicitations ainsi qu'à M. Chevalier, directeur et à M. Polsius, trésorier.

M. Hay, rédacteur du journal « L'Effort Laïc » fait l'exposé de l'exercice écoulé et adresse ses remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué pour une part au succès du Journal, il donne ensuite les grandes lignes de ce qu'est le Journal et son but.

M. Campens, directeur de la Colonie donne lecture de la situation financière et donne brièvement les détails pour l'exercice 1934, il donne ensuite le compte rendu de la réunion pour la formation de l'Amicale des Anciens du Nouvion, il fait appel à ceux qui pour des changements d'adresse n'ont pas été touché par les différentes circulaires, les adhésions sont reçues au siège, 42, rue d'Alsace. Le président fait appel ensuite aux Amicales pour assurer chaque année en janvier le paiement des différentes cotisations, de façon à pouvoir arrêter rapidement ces différents chapitres de trésorie. Il rappelle la date du 17 juin réservée pour les Fêtes qui auront lieu à Lille à l'occasion du 10e Anniversaire de l'Union des Amicales Laïques du Nord.

Le 24 juin réservé à la Fête Civique de la Jeunesse à Roubaix.

Le 20 et 21 mai (Pentecôte), Congrès de la Ligue Française de l'Enseignement à Reims à cette occasion un train spécial sera organisé, départ le dimanche matin, retour le lundi soir, pour le prix de 47 francs aller-retour, les adhésions sont dès maintenant reçues au Foyer, 42, rue d'Alsace.

POUR LE REPEUPLEMENT DU CANAL DE ROUBAIX

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons nous communique avec prière d'insérer l'appel suivant, qu'il adresse à tous les pêcheurs :

« La Commission administrative du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing prend la respectueuse liberté de faire appel à votre générosité pour l'aider dans son œuvre purement démocratique.

» C'est avec confiance que nous vous exposons le but que nous poursuivons, persuadés d'avance que vous aurez à cœur de nous encourager.

» Vous avez pu apprendre qu'à la suite d'un hiver précoce et très rigoureux, la glace avait recouvert le canal de Roubaix pendant une longue période, emprisonnant tous les poissons, dans des eaux rendues impures en raison d'un été très sec. Les conséquences amenèrent un véritable désastre, car presque toute la population piscicole a péri. C'est le résultat de plus de 10 années d'efforts du Syndicat des Pêcheurs, qui se trouve d'un seul coup, anéanti.

»Et ce malheureux événement se produit au moment où, par suite de la crise économique, la Commission du Syndicat voit ses moyens de caisse limités par suite du manque de subvention de l'Etat pour cette année. Par un important déversement de poissons adultes, fait le 26 février, la Commission a épuisé ses possibilités financières, mais pour réparer le désastre, il est indispensable que d'autres déversements aussi importants, soient effectués avant le 15 avril, c'est-à-dire avant la période de frai, sur laquelle nous devons compter.

» Vous n'ignorez certes pas, combien le sport démocratique de la pêche à la ligne s'est développé dans ces dernières années, et combien sont nombreux, dans nos grandes agglomérations industrielles, les ouvriers qui le pratiquent avec persévérance et surtout beaucoup d'adresse ; le nombre en est encore augmenté pendant cette pénible période de crise industrielle. C'est pour permettre à ces pêcheurs qui ne peuvent faire des déplacements coûteux pour se procurer un salutaire amusement, que la Commission du Syndicat a pris l'initiative de repeupler le canal très intensément cette année.

» Pour arriver à ce but, la Commission a eu l'idée d'ouvrier une souscription au sein de toutes les sociétés de pêche ; cette initiative a reçu partout un sympathique accueil et chacun aura à cœur d'apporter son obole. Mais le résultat ne peut être efficace que si tous les pêcheurs plus fortunés et aussi tous les amis des pêcheurs nous apportent leur aide et c'est pourquoi nous venons faire appel à votre généreux concours.

» Bien d'entre ceux qui no peuvent être touchés par les listes de souscription, ont déjà répondu à notre appel, nous espérons que vous n'hésiterez pas à les imiter, vous pouvez être assuré d'avance de toute la reconnaissance de la grande famille des pêcheurs de Roubaix-Tourcoing. La Commission tient à vous donner l'assurance que e montant des souscriptions sera *intégralement consacré* au repeuplement de cett. année.

» Avec l'espoir que vous daigneres répondre favorablement à notre appel, nous vous prions d'agréer nos remerciements anticipés et l'expresion de nos sentiments reconnaissants les plus profondément dévoués.

» Votre souscription sera reçue avec gratitude, au siège du Syndicat, Café Antoine Gothals, 12, place de la Gare à Roubaix ; ou chez MM. Bourgeois et Betteblère, ou encore au siège des diverses sociétés de pêche où des listes de souscriptions sont a la disposition des amateurs. »

UN ETRANGER RUDOYA UN JEUNE ENFANT

Une scène inqualifiable se déroula, vers 17 heures, dans la rue de Jemmapes. Un sujet étranger Jean Lovicki, domicilié dans ladite rue, cour Vromant, 6, pour une cause futile, porta des coups très violents à un garçonnet de 12 ans, Albert Hurtos, demeurant chez ses parents au numéro 2 de ladite cour.

Justement écœuré de cette façon de faire, le père de la petite victime a déposé une plainte pour violences contre le polonais. M. Denelle, commissaire de permanence, a ouvert un enquête.

LE GRAND CONCERT D'HIVER DE LA CORCORDIA-HARMONIE ET DE L'UNION SPORTIVE ROUBAISIENNE

Comme nous l'avons annoncé c'est aujourd'hui lundi 26 mars, à 20 heures, qu'aura lieu, à l'Hippodrome-Théâtre, le grand concert offert par la Concordia-Harmonie et l'Union Sportive Roubaisienne à leurs membres et à leur famille.

En voici le programme : Première partie : 1. A. Sylvio Pellico, ouverture, Wettge; B. Esclarmonde, sélection, Massenet, Soliste M. R. Lasseron, par la Concordia-Harmonie de Roubaix, sous la direction de M. E. Laurence; 2. A. La Tosca, Puccini; B. Grand air de Paillasse, Léon Cavallo, M. F. Pothier, ténor, lauréat des Concours d'Arras et Calais; 3. A. Récit et Polonaise, Weber; B. Variations sur le Carnaval de Venise, Jean Jean, M. E. Dutilleul, clarinettiste; 4. La Tosca, Puccini, Mme J. Castelain-Mathieu, lauréat des Concours de Roubaix; 5. Le Barbier de Séville (air de Figaro), Rossini, M. Léon Delmulle, baryton du Théâtre Royal de Namur; 6. Yonal, comique fantaisiste, 1er prix Excellence, Roubaix 1933, dans ses chansons mimées et dansées. Pianistes, accompagnatrices Mlle De Ruyter, 1er Prix Conservatoires Anvers, Amsterdam et Mlle Farvacque.

Deuxième partie : 1. Guillaume Tell, ouverture Rossini par l'Orchestre symphonique, direction M. E. Laurence; 2. A. Petite Fumée, Mario Cazes; B. Un soir de Noël, Eug. Gavel, M. Léon Briffaut, chanteur à voix, 1er Prix Excellence, Roubaix 1933; 3. L'Orage, pour piano, Weber, Mlle De Ruyter, 1er Prix Conservatoires, Anvers, Amsterdam; 4. A. Benvenuto Cellini, Diaz; B. Faust (scène de l'Église), Gounod, M. A. Gorlier, basse chantante, lauréat Conservatoire de Lille; 5. A. Fantaisie Brillante, Arban; B. Variations sur Malborought, Arban, M. R. Lasseron, cornettiste; 6. Par autorisation spéciale de l'auteur et interprétée pour la première foi: dans notre région : « Les Statues en goguette », opérette moderne en 1 acte de M. Paul Pourcel. Le Comte de la Mignardière, M J. Bagein; Pierre, petit fils du Comte, M. L. Delmulle; Sylvine, femme de Pierr, Mme Léo Balgy; Comtesse de la Mignardière, Mme J. Castelain; Un jardinier, M. Yonal, du Théâtre Royal de Namur.

Les comités préviennent que l'entrée de la salle sera rigoureusement interdite pendant les exécutions.

Tous les membres ayant retenu leurs places sont donc priés d'être présents à l'heure indiquée. A 20 h. 15, toutes les places retenues et non occupées seront considérées comme disponibles.

Parfumerie DEROUBAIX

4, r. des Manneliers, Grand'Place, Lille Mobilier. Matériel et approvisionnement du Salon de Coiffure (Hommes & Dames)

UNE MANIFESTATION AVORTÉE

Suite aux incidents très graves qui se sont déroulés le dimanche 18 courant, les dispositions avaient été prises pour éviter le retour de semblables faits. Pour éviter la réédition des bagarres qui se sont produites il y a huit jours M. le Maire de la ville de Roubaix avait pris un arrêté interdisant la vente de journaux aux environs de l'Église Saint-Martin ainsi que dans un périmètre de la Grande Place. Afin d'enrayer tout coup dur qui aurait pu être amorcé, des consignes très sévères avaient été données aux services de police et de la gendarmerie.

Il faut reconnaitre que tout se passa dans un calme très relatif et que seuls, les camelots de l'Action Française firent acte de présence. Dès midi, des vendeurs sillonnèrent la rue de la Gare, ils étaient deux à crier leur feuille, et encadrés par une cohorte d'hommes armés de fortes et solides cannes devant servir en cas de besoin. Durant plus d'une heure, ceux-ci firent le manège maintes fois répété sur les trottoirs de la rue de la Gare.

Par contre, ces derniers savaient qu'ils étaient surveillés de très près par la police placés sous les ordres de M. Malot, commissaire central, MM. les commissaires Moulin, et Denelle, Karvarec, de la brigade spéciale, et de M. le capitaine Le Talec, commandant les brigades de gendarmerie de Roubaix.

Les affiliés à l'Action Française se formèrent en cortège à hauteur de la rue de l'Hospice et, tous armés de cannes, descendirent au pas cadencé vers l'Hôtel de Ville. Tandis que le cortège arrivait à hauteur de la rue du Général Sarrail, M. Moulin, commissaire de police chef des Services de la sûreté, intervint fermement et fit faire demi-tour au groupe.

C'est ainsi que le cortège revint, ensuite au siège de l'A. F., rue de la Gare et que tout le monde se dispersa en criant : « Tous à la Gare ». Cette seconde tentative avorta et, à 13 h. 30, le calme était revenu sur la Grande Place ainsi que dans la rue de la Gare.

Néanmoins, un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Eugène Frisch, 29 ans, représentant de commerce, domicilié 73, avenue Poincaré, à Marcq-en-Barœul, se disant chef des commissaires de l'A. F., pour avoir formé un cortège qui défila en ville sans autorisation municipale.

Il n'y eut aucun incident grave et, à 14 heures, les forces de police furent « démobilisées » et le reste de la journée se passa dans le calme.

UNE CONFÉRENCE SUR LE « DANGER AÉRIEN »

Le comité de Roubaix de la Société française de secours aux blessés militaires organise une conférence qui sera donnée sous le patronage de la Chambre de Commerce, mardi 27 mars, à 20 h. 45, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des arts et industries textiles, place Chevreul, par le général Niessel, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, président de la Fédération nationale des amicales des sous-officiers de réserve, président de la Commission de la défense passive à l'U.N.D.A. sur le sujet suivant : « Le danger aérien ».

ROUBAIX A ÉTÉ A L'ORIGINE DES ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS

On nous communique : « Les Ecoles de Perfectionnement des Sous-Officiers de Réserve de Roubaix ont déjà été données comme modèles à plus d'un titre et en maintes occasions. La visite que doit leur faire après-demain M. le général Niessel, attire à nouveau l'attention sur elles.

» A cette occasion, signalons que, dès avant-guerre, notre ville a possédé l'une des plus vieilles — et peut-être la plus vieille — des écoles des sous-officiers.

» Mise sur pied fin 1913, par initiative du commandant Victor Despature, l' « Ecole d'instruction des sous-officiers de réserve et de l'armée territoriale de Roubaix et environs » tint sa première réunion le dimanche 25 janvier 1914. La conférence d'inauguration fut faite par le lieutenant-colonel Lévi, du 110e R. I., en présence du général Lebas, gouverneur de Lille.

» Les séances d'instruction en salle se succédèrent régulièrement un dimanche par quinzaine. Le dimanche 29 mars 1914, M. le maréchal Franchet D'Esperey, alors général commandant le 1er corps d'armée, accompagné du général Lebas, fit, à l'Ecole de Roubaix, l'honneur d'une visite et témoigna une entière satisfaction de son inspection à « la première institution de ce genre en France, imitée en quelques rares Grands centres comme Lyon, Bordeaux, Rouen ».

» Vinrent ensuite les exercices sur le terrain. Celui du dimanche 5 juillet 1914 eut comme théâtre le Parc Barbieux et le Bois de La Fontaine ; celui du 19 juillet, la route de Mouvaux, au Nord du château Vaissier. Un troisième exercice était annoncé pour le 23 août ».

DÉVIATION DE LA CIRCULATION

Conformément à un arrêté municipal du 23 Mars 1934, la circulation des véhicules de toutes sortes, y compris motocyclettes et bicyclettes, est interdite avenue Alfred Lefrançois, dans la partie comprise entre la place de la Gare et la rue du Tilleul, du 3 Avril au 15 Mai 1934, en raison de l'installation de la travée du passage supérieur du Tilleul au-dessus de ladite avenue.

La circulation sera déviée par l'avenue La Fayette et la rue du Tilleul.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE
Secours alloués pendant la semaine du 18 au 24 mars 1934

Chômeurs à 7 fr., 3.690 ; chômeurs à 4 fr., 421 ; conjoints à 4 fr., 989 ; ascendants à 4 fr., 36 ; mineurs à 3 fr. 50, 2.128 ; soit un total de 7.264 personnes, pour une somme globale de 267.596 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 11 au 17 mars, se sont élevées à 10.369 fr. 92.

FÊTE DU TRAVAIL DU 1er MAI

L'administration municipale rappelle que, d'accord avec la commission des fêtes, elle a décidé que des lots en nature seront attribués aux débitants de boissons de la ville, pour l'organisation de jeux populaires, le jour du 1er mai, à l'occasion de la fête du travail.

Les débitants qui désirent obtenir ces lots doivent, dès maintenant, en faire la demande, sur papier libre, et adresser celle-ci à M. le maire de Roubaix. Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le jeudi 5 avril.

Sociétés et Comités

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX LANNOY ET LEURS CANTONS. — Permanence au siège, 50, rue de sChamps, mardi 27 mars de 18 à 20 h.

AMICALE INSTITUT SEVIGNÉ. — La fête annuelle de l'Amicale de l'Institut Sévigné aura lieu dimanche 15 avril à 15 h. 30 dans la salle de la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace. Au programme « Dolly » ainsi que quelques ballets d'enfants.

Les amicalistes et amis de l'école désireux d'assister à cette fête peuvent se procurer des cartes aujourd'hui dimanche à la Fédération des Amicales, de 11 h. à midi. L'entrée est fixée à 2 fr. La location aura lieu le dimanche 8 avril.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche 8 avril, à 10 h., dans la salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance. Au cours de cette réunion M. Gibon, Président fera la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur aux camarades Maurice Esspriet et Ferdinand Heuno; de la médaille militaire au camarade Ernest Delatère.

SOCIÉTÉ D'EPARGNE « LES AMIS DU PONT MOREL ». — Dimanche et Lundi de la Pentecôte, circuit en Belgique en autocar : Dinan, Namur, Marche-les-Dames, Grottes de Han, retour par Bruxelles. Prix 100 fr., nourriture, logement et entrée aux grottes compris. Inscriptions chez M. Deportère-Damete, 196, rue de Tourcoing, à Roubaix.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DES VÉTÉRANS — Mercredi 28, à 18 h. 30, au siège, 18, rue de Mouvaux, réception de G. Rebry, vainqueur de Paris-Nice et du Tour des Flandres 1934. Présence escomptée de tous les membres.

PING-PONG. — **Amicale Archimède (juniors) bat Mutilés par 4 à 3.** — Match joué dans la salle des Mutilés par deux jeunes équipes se valant. Les résultats furent les suivants, en simple :

Manckiska bat Mahieu : 21-13 et 21-12. — Florin bat Duthoit par 21-13 et 21-16. — Dassonville bat Vanderpère : 23-21 et 21-18. — Demagny bat Rys : 21-17, 21-9 et 21-19. — Quesnoy bat Pollet : 21-9 et 21-17.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacqueline Picavet, rue Richard-Lenoir, 21 bis ; Jacqueline Zientek, rue Lacroix, 39 ; Marcel Flament, rue des Filatures, 17, de Lille ; Arlette Boitte, rue d'Estaing, 24, c. St-Simon, 8; Nicole Desuclade, de Tourcoing, née boulevard de Cambrai, 60.

Décès. — Marguerite Chesquière, épouse Devoldre, 63 ans, rue Boucicaut, c. Dorchies, 11 ; Henri Lefebvre, 7 mois, rue

En cas de décès, appelez H. Vergin, 257, Gd'Rue (T. 306.25), qui fera démarches, s'occup. décors, cercueil, faire-part.

de Lannoy, 127, c. Loridan, 3 ; Marie-Louise Demaire, épouse Denis, rue Daubenton, 68.

Pompes Funèbres Gles, 43, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois T.334.21

WATTRELOS

IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni à la Mairie, vendredi 23 Mars, à 19 ., sous la Présidence de M. Henri Briffaut, Maire. 21 Conseillers étaient présents.

Caisse des Ecoles. — Le Conseil approuve le compte rendu financier de la Caisse des Ecoles pour l'année 1933, présentant un excédent de recettes de 63.355 frs 69.

Fête régionale et Concours international de l'U. S. S. G. T. — Par délibération en date du 27 Décembre 1933, le Conseil Municipal avait agréé l'offre du Comité de l'U. S. S. G. T. de faire sa IIme Fête régionale et son Concours international de gymnastique à Wattrelos les 19, 20 et 21 Mai 1934.

A cet effet un crédit de 40.000 francs avait été voté pour faire face aux dépenses d'organisation, étant entendu que l'hébergement d'un millier de pupilles serait assuré, selon le règlement de l'U. S. S. G .T., par des habitants de la classe ouvrière, relativement épargnés par la crise de chômage. Or, les ravages causés par la crise sont encore plus profonds qu'on ne le croyait et le concours escompté fait défaut pour les trois quarts.

Un grand nombre de chefs de famille qui, en temps normal, auraient été heureux d'accueillir les enfants, se sont déclarés, à leur vif regret, dans l'impossibilité matérielle d'y suffire.

Dans ces conditions, sans compter que le crédit voté se trouverait considérablement dépassé, il faut reconnaitre que la Ville de Wattrelos manque d'emplacements et du confort nécessaire pour loger et nourrir pendant trois jours, plusieurs centaines d'enfants.

Le Conseil, se rendant aux prudents avis de l'Administration, estime loyal de revenir sur ses décisions antérieures. Nul ne saurait lui en faire grief, d'autant moins que le total des dépenses engagées jusqu'à présent est minime : 1.300 francs environ.

En conséquence il est entendu quo'n avisera officiellement le Comité régional de l'U. S. S. G. T. de l'impossibilité de recevoir les gymnastes à Wattrelos, vu les difficultés d'ordre économique et matériel qui viennent de se révéler.

Le Conseil, à l'unanimité, décide en outre :

1°) que les dépenses engagées s'élevant à la somme totale de 1.302 frs 54 se décomposant comme suit : mémoire Parmentier (fournitures de règlements, programmes, circulaires et imprimés divers), 1.154,50 ; frais de correspondance et d'envoi des règlements et programmes aux sociétés, 148,04. Total : 1.302 frs 54, seront prélevés sur le crédit de 40.000 frs ouvert par autorisation spéciale du 3 Janvier 1934 sous la rubrique « U. S. S. G. T.-Fête-Concours de gymnastique en 1934 ».

2°) d'annuler le reliquat de ce crédit qui ne figurera en report au Budget additionnel de 1934 que pour la somme réellement dépensée, soit : 1.302 frs 54.

Eau potable. — Le Conseil décide que le crédit de 60.000 frs ouvert à l'article 192 du budget primitif de 1934 sous la rubrique « Extension du réseau communal de distribution d'eau potable » sera affecté au remboursement de la 1re annuité de l'avance consentie par la Société Coopérative d'habitations à bon marché «La Maison Roubaisienne».

Voirie. — Le Conseil accepte une souscription de 1.776 frs 60, offerte par M. Ismaël Pottier et décide que cette somme sera employée à l'aménagement de la rue Saint-Joseph et incorporée au crédit de 220.000 francs inscrit au budget de 1934, article 130, pour entretien des rues et places publiques.

Écoles. — Le projet de l'achèvement du groupe scolaire du Laboureur par surélévation des classes formant rez-de-chaussée, a obtenu une subvention d'Etat de 252.180 francs. Le travail ne peut s'effectuer que pendant les grandes vacances. Aussi pour que les entreprises puissent se mettre à l'œuvre dès fin Juillet prochain, le Conseil décide de prélever les ressources complémentaires, soit 231.839 frs 82, sur les fonds libres ; voie l' « ouverture d'un crédit de 484.019 frs 82 et sollicite l'approbation du projet et la mise en adjudication des travaux.

Communications diverses. — M. le Maire fait connaitre que par arrêtés ministériels du 28 Décembre 1933, la Médaille d'Honneur communale a été décernée à M. Emile Delcambre, vérificateur-receveur de l'Abattoir, et la Médaille d'Honneur de la Police à M. Auguste Jansen, garde-champêtre. Le Conseil alloue à chacun de ces fonctionnaires communaux une allocation annuelle de 100 francs.

Vagabondage. — Edouard Voet, 30 ans, sans domicile fixe, a été arrêté pour vagabondage par le garde champêtre Soufflet.

Combattants belges. — Les anciens combattants belges se sont réunis hier, à 10 heures, dans la salle du café Deltour, sous la présidence de M. Delplanque, secrétaire. Il prononça quelques mots puis donna la parole à M. Neverman, président des Invalides de la Flandre Occidentale. Celui-ci dit son plaisir de se trouver parmi ses camarades belges de France. Il souligne avec plaisir la nomination de M. Rivolet, comme ministre des Pensions. M. Niverman expose alors les revendications des anciens combattants belges au sujet des pensions, des chevrons des prisonniers, etc. En terminant, il fit appel à l'union des anciens combattants.

M. Guernez, président de la section d'Ypres de la F. N. I., prononça quelques mots.

Une tombola termina la réunion.

Groupements Belges. — Les personnes qui désirent se rendre à Marche-les-Dames, le lundi de Pâques, par train spécial, avec arrêt à Namur (départ d'Herseaux, à 6 h. 40. Retour vers 19 h. 30), peuvent se faire inscrire jusqu'au 26 courant, à midi, à l'estaminet Deltour, 22, Grand Place. Prix en 3e classe, 30 fr. 60 en argent belge. Les billets de chemin de fer pourront être retirés au même estaminet à partir de mercredi matin.

Fêtes de Pâques. — Le Maire a pris un arrêté autorisant les établissements publics à rester ouverts durant les nuits des 31 mars, 1er et 2 avril 1934.

Les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics pourront, les 31 mars, 1er et 2 avril, jouer ou laisser jouer de la musique et faire danser mais seulement jusqu'à une heure du matin.

CROIX

Une belle journée au Billard-Club de la Croix-Blanche

EN FOOTBALL, LES « MAL CONTINTS » ONT BATTUS LES « RONCHONNEUX » PAR 8 BUTS A 3

Ainsi que nous l'avions prévu, le match de football qui mettait aux prises les « Ronchonneux » — les plus âgés — contre les « Mal Contints » du Billard-Club de la Croix-Blanche, a été l'occasion d'une bonne partie de plaisir, tant pour les joueurs que pour la belle galerie qui garnissait les touches du terrain de l'Amicale des Arts.

D'entrée, les joueurs furent l'objet d'une ovation chaleureuse de la part de leurs supporters respectifs. Les équipes s'alignèrent au coup de sifflet donné par « Parrain » et les jeunes entrèrent de suite en action. On remarqua beaucoup la cavalerie lourde des « Ronchonneux » dont les deux ailiers ne pesaient pas moins de 100 kilos chacun.

La mi-temps arriva sur un score de 3 buts à 1 en faveur des « Mal Contints » qui ne purent marquer qu'après de très grands efforts, les « vieux » se montrant particulièrement difficiles à manœuvrer.

Après les « citrons » — que l'on avait oublié de commander — les « Ronchonneux » s'emballèrent littéralement et marquèrent deux buts coup sur coup, au grand ébahissement des benjamins qui n'en croyaient pas leurs yeux. Mais cette belle ardeur ne dura pas — que voulez-vous, ils n'avaient plus 20 ans — et les jeunes traduisirent encore trois fois, ce qui leur donna la victoire par 6 buts à 3.

Dans l'équipe des « Ronchonneux » le grand Paul, évita un score plus sévère à son équipe, par un shoot puissant autant qu'efficace d'arrière. Citons aussi toute la ligne d'attaque, mais surtout la triplette qui fournit un jeu très homogène et réalisateur. Enfin, parmi les joueurs très remarqués, n'oublions pas le « toréador », qui se montra flegmatique au dernier degré et Marcel, qui se sauvait prudemment ou faisait de magnifiques culbutes chaque fois que le ballon arrivait près de lui. N'omettons pas le capitaine de l'équipe qui marqua un but, et ceci grâce à son splendide pantalon « brique » qui avait ébloui le gardien des jeunes.

Chez les « Mal Contints », rien de particulier, si ce n'est de souligner leur désillusion de voir les aînés leur tenir tête. Leur tort fut de jouer constamment à l'aile gauche et de négliger le merveilleux centre-avant Deschamps qui prouva que l'on devait avoir plus souvent recours à ses services. Tous les jeunes furent cependant très actifs, même M. Meissonnier qui oublia parfois qu'il assistait à un match de football et sortit quelques belles phases de rugby.

Le soir, tous les joueurs se retrouvèrent autour d'un petit banquet qui était l'enjeu du match. Une saine gaieté ne cessa de régner, tandis que les fourchettes travaillaient à réparer de leur mieux les grands vides causés par la rencontre de l'après-midi. Ronchonnenx et Mal Contints oublièrent alors leurs querelles réciproques pour s'adonner à la joie d'une bonne journée passée en famille, et c'est très tard dans la soirée qu'ils se séparèrent, non sans que les « Ronchonneux » eussent lancé un nouveau défit aux jeunes qui le relevèrent de suite.

Par suite d'une abstention d'un membre, les entrées au terrain ne furent pas perçues et c'est pour remédier à ce fâcheux oubli qu'une collecte fut organisée durant le repas et produisit la somme de 40 francs, qui sera versée aux vieillards des hospices.

Nous serions incomplets si nous n'ajoutions que durant l'après-midi de dimanche, nous